

Mise à jour sur les programmes de lutte contre l'itinérance en Ontario



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

2026



Mise à jour sur les programmes de lutte contre l'itinérance en Ontario



Présentation

Aperçu

- Le gouvernement de l'Ontario (la province) offre, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML), des programmes de lutte contre l'itinérance en collaboration avec les municipalités.
- Ces programmes financent les refuges d'urgence; le logement avec services de soutien; l'aide au logement, notamment les banques d'aide au loyer et l'aide à trouver un logement; ainsi que l'approche communautaire et les services de soutien.
- À la demande d'un membre de l'Assemblée législative de l'Ontario, ce rapport :
 - passe en revue les dépenses historiques et projetées par le BRF dans les programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance;
 - présente une estimation du nombre de ménages bénéficiaires appuyés par les programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance;
 - établit des projections sur la population en situation d'itinérance connue en Ontario jusqu'en 2028-2029.
- Le présent rapport porte sur les programmes de lutte contre l'itinérance régis par le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML). Les services de lutte contre l'itinérance fédéraux et municipaux qui sont offerts hors du cadre provincial ne sont pas examinés dans ce rapport.



Dépenses de la province dans les programmes de lutte contre l'itinérance



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

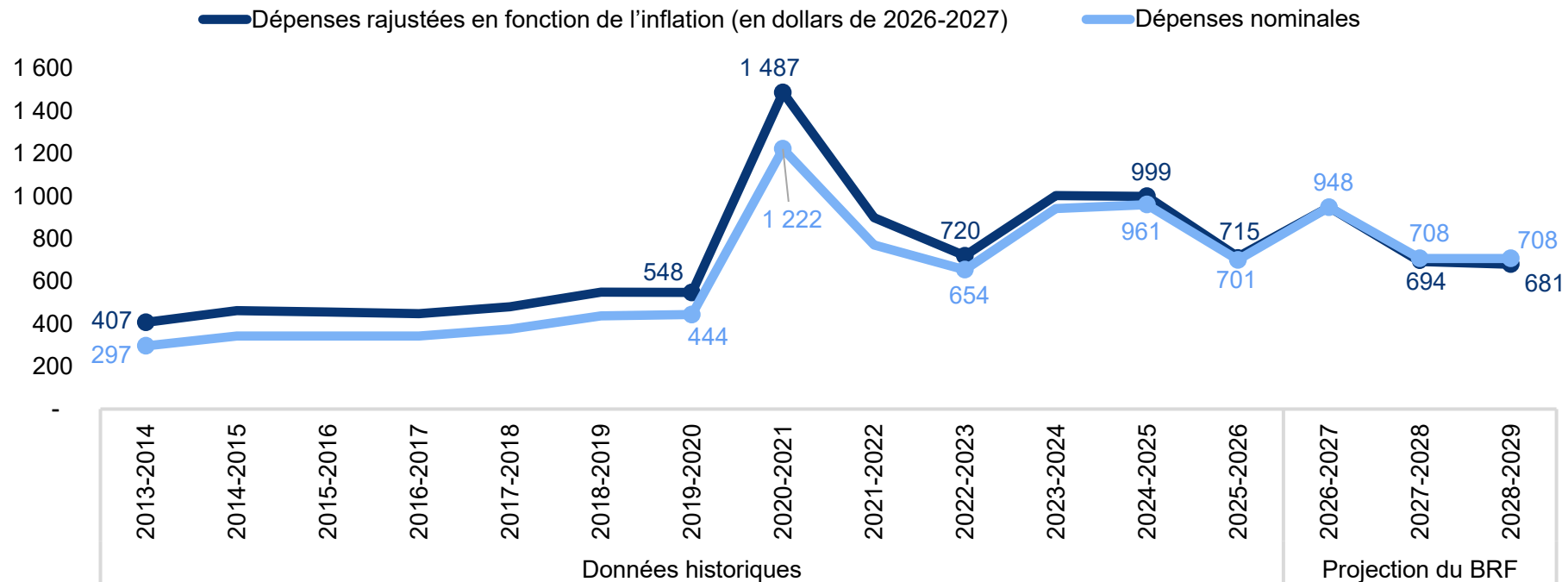


Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario | fao-on.org/fr

Dépenses dans les programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance

- En dollars historiques, les dépenses devraient passer de 297 millions de dollars en 2013-2014 à 708 millions de dollars en 2028-2029 soit un taux de croissance annuel moyen de 6,0 %.
- Après ajustement en fonction de l'inflation (c'est-à-dire en dollars réels de 2026-2027), on prévoit que les dépenses augmenteront pour passer de 407 millions de dollars en 2013-2014, à 681 millions de dollars en 2028-2029, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,5 %.

(en millions de dollars)



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



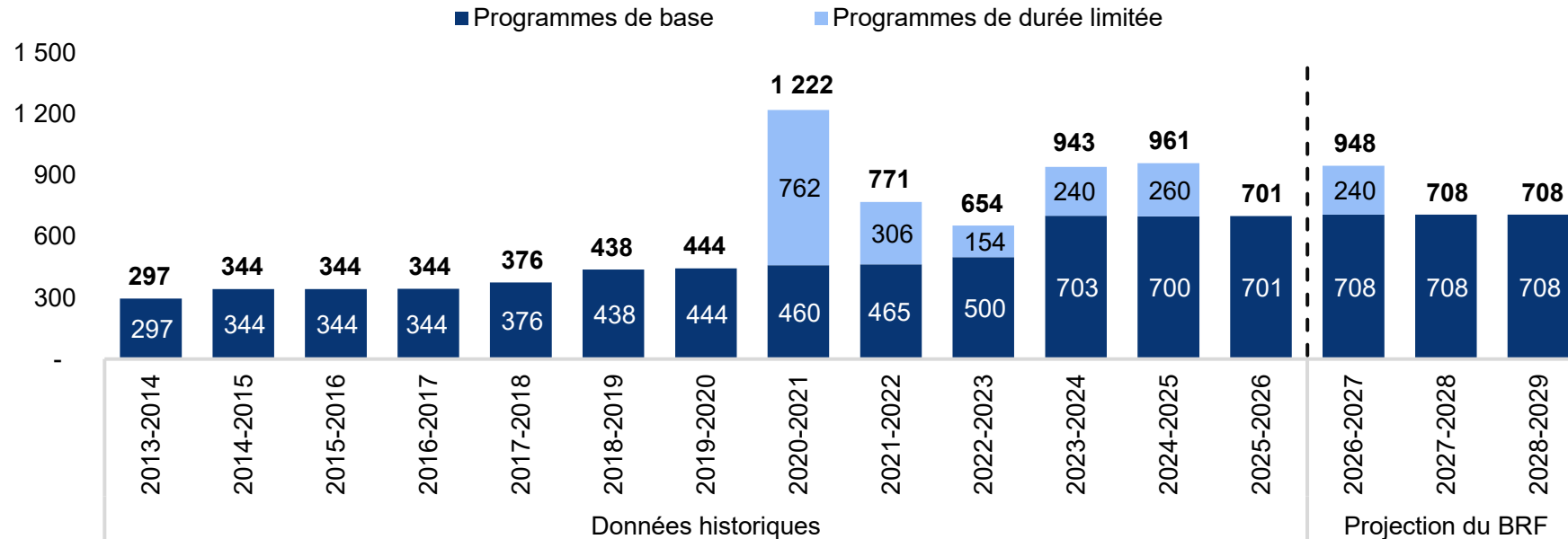
BRF
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Dépenses par programme

- Le BRF classe des programmes de lutte contre l'itinérance en deux catégories :
 - les programmes de base, qui comprennent le Programme de prévention de l'itinérance (PPI) et le Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones (PLSSA);
 - les programmes de durée limitée, qui comprennent le Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario, le nouvel accord pour Toronto et l'accord Ontario-Ottawa et l'Initiative d'intervention relative aux campements.
- Depuis 2020-2021, les dépenses de la province dans les programmes de lutte contre l'itinérance ont fluctué en raison du financement de durée limitée.

(en millions de dollars)



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



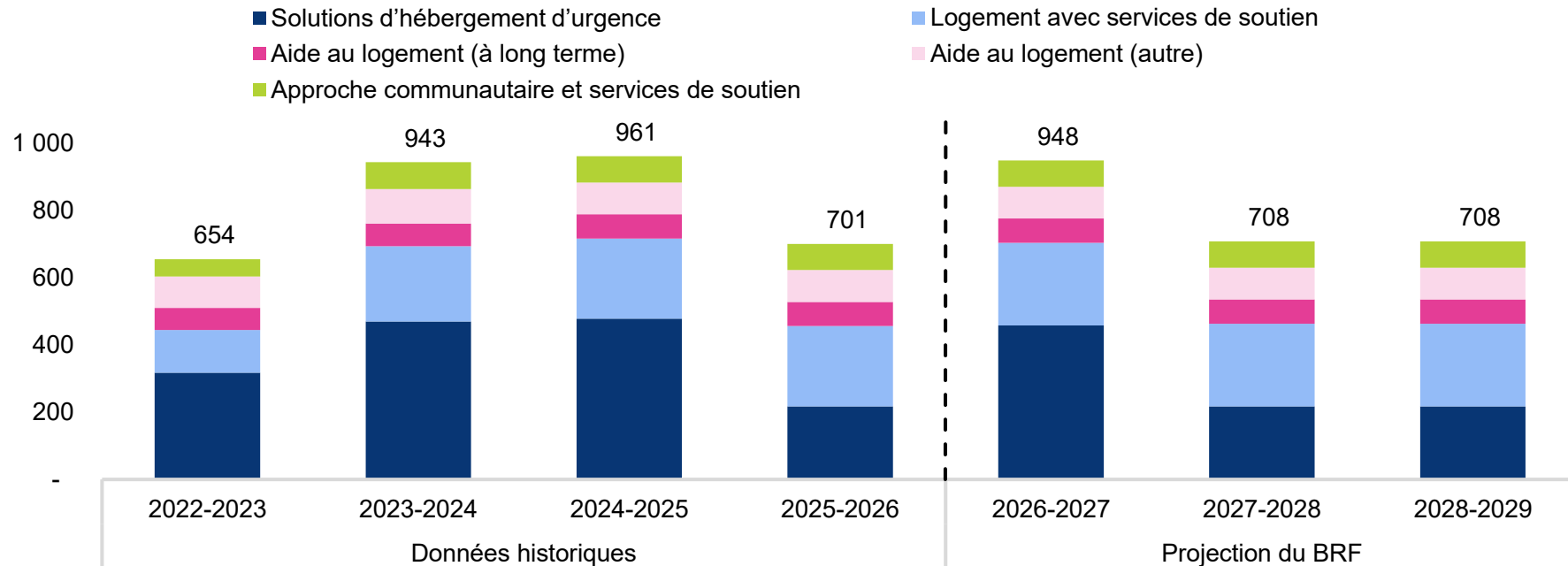
BRF
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Dépenses par catégorie de services opérationnels

- Les programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance sont regroupés en quatre grandes catégories de services : les solutions d'hébergement d'urgence, le logement avec services de soutien, l'aide au logement (à long terme et autres) ainsi que l'approche communautaire et les services de soutien.
- On prévoit que les dépenses dans les solutions d'hébergement d'urgence connaîtront les fluctuations les plus importantes de 2022-2023 à 2028-2029.

(en millions de dollars)



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



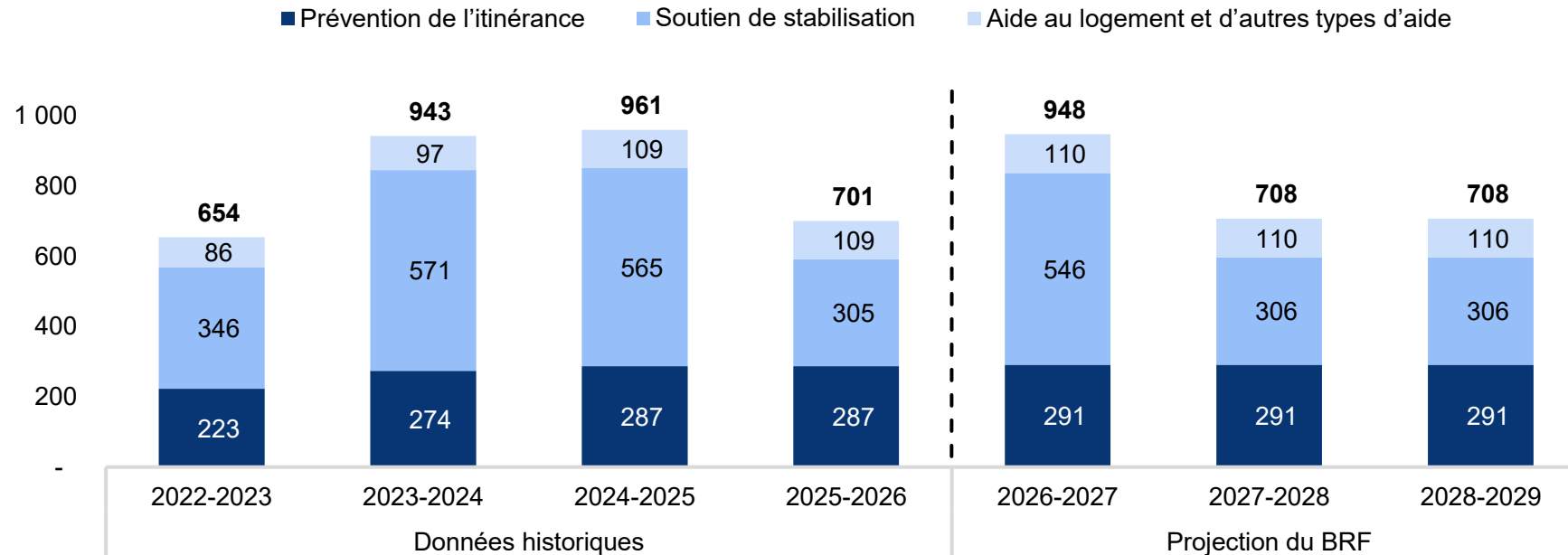
BRF
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Dépenses par objectif

- Le BRF définit trois objectifs principaux pour les programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance : empêcher les ménages à risque de se retrouver en situation d'itinérance; offrir un soutien immédiat visant à stabiliser la situation des ménages en situation d'itinérance; et fournir un logement et une aide liée au logement afin d'aider les ménages à sortir de l'itinérance.
- On prévoit que seul le financement du soutien de stabilisation sera moins élevé en 2028-2029 qu'en 2022-2023.

(en millions de dollars)



Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



BRF
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Ménages bénéficiaires des programmes de lutte contre l'itinérance



BRF

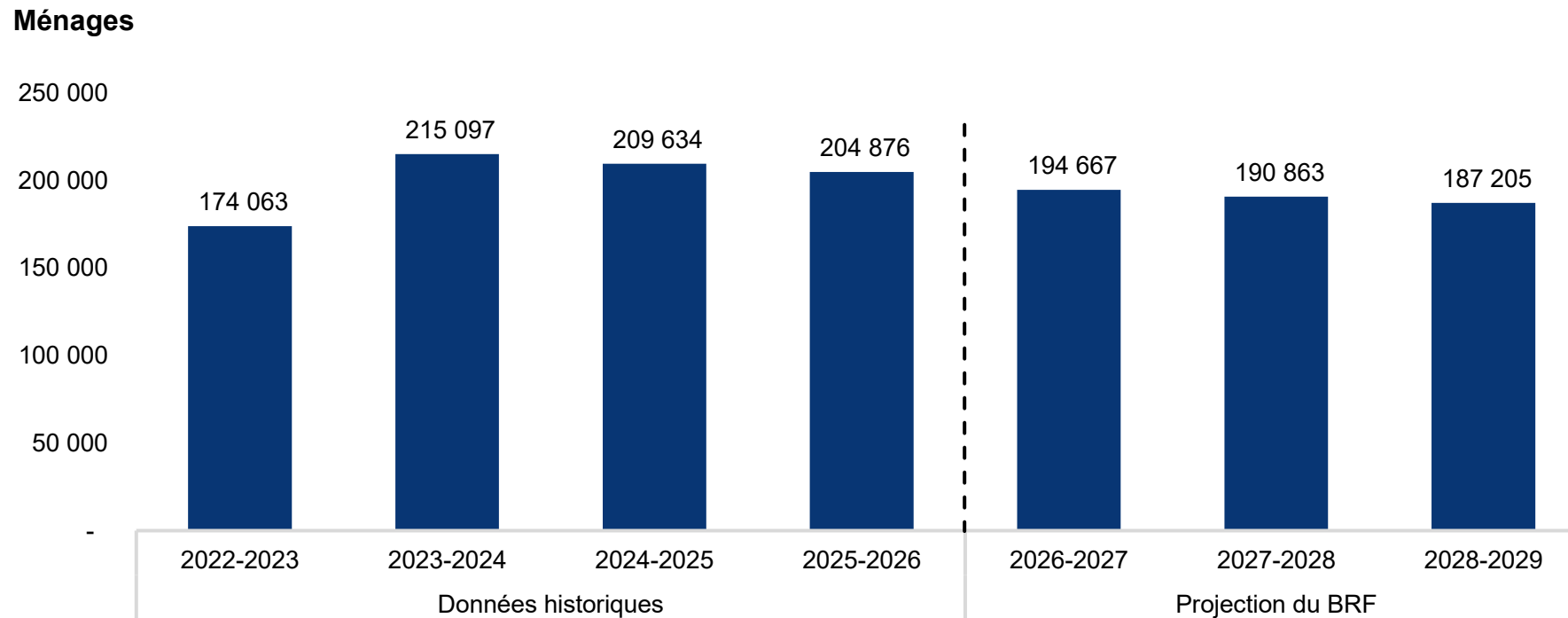
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario | fao-on.org/fr

Ménages bénéficiaires des programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance

- Le nombre de ménages bénéficiant des programmes provinciaux de lutte contre l'itinérance devrait passer d'environ 174 063 ménages en 2022-2023 à 215 097 en 2023-2024, avant de redescendre à 187 205 ménages en 2028-2029.



Remarque : Les valeurs historiques sont des estimations du BRF.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



Ménages bénéficiaires des programmes de base

- Le BRF estime que le nombre de ménages bénéficiant des programmes de base de lutte contre l’itinérance aura atteint son niveau maximal en 2023-2024.
- La baisse du nombre de ménages bénéficiaires entre 2023-2024 et 2028-2029 s’explique principalement par la diminution prévue des dépenses des programmes de base, ajustées en fonction de l’inflation.

Programme	Données historiques (ménages)				Projections du BRF (ménages)		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Programme de prévention de l’itinérance	165 396	196 673	185 457	179 047	176 942	173 484	170 159
Logements de soutien pour personnes autochtones	7 599	11 890	17 675	17 348	17 726	17 379	17 046
Total des programmes de base	172 995	208 563	203 132	196 395	194 667	190 863	187 205

Remarque : Les valeurs historiques sont des estimations du BRF.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



Ménages bénéficiaires des programmes de durée limitée

- Le BRF estime que le nombre de ménages bénéficiant de programmes de durée déterminée a diminué de 2022-2023 à 2025-2026, et qu'il n'y aura plus aucun ménage bénéficiaire à compter de 2026-2027.

Programme	Données historiques (ménages)				Projections du BRF (ménages)		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario	30 965	–	–	–	–	–	–
Nouvel accord entre l'Ontario et Toronto et accord Ontario-Ottawa	–	23 359	21 404	23 187*	–	–	–
Total des programmes de durée limitée	30 965	23 359	21 404	23 187*	–	–	–

* D'après les renseignements fournis par la province, le BRF prévoit qu'un paiement final total de 240 millions de dollars aux termes du nouvel accord entre l'Ontario et Toronto, correspondant aux services fournis en 2025-2026, sera comptabilisé au cours de l'exercice 2026-2027.
Remarque : Les valeurs historiques sont des estimations du BRF.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



Ménages bénéficiaires, par catégorie de services opérationnels

- Le BRF estime que le nombre de ménages bénéficiant d'une aide au titre de la catégorie des services opérationnels a atteint son niveau maximal soit en 2023-2024, soit en 2024-2025.
- La baisse prévue du nombre de ménages bénéficiaires au cours de la période de projection s'explique par l'échéance de programmes de durée déterminée et par la diminution des dépenses de programme, après ajustement en fonction de l'inflation.

Catégorie de services opérationnels	Données historiques (ménages)				Projections du BRF (ménages)		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Solutions d'hébergement d'urgence	42 705	59 112	55 611	52 453	44 747	43 872	43 031
Logement avec services de soutien	14 129	22 803	26 620	26 139	26 448	25 931	25 434
Aide au logement (à long terme)	7 817	9 022	7 695	7 544	7 395	7 251	7 112
Aide au logement (autre)	41 395	52 859	54 310	53 247	52 283	51 261	50 279
Approche communautaire et les services de soutien	116 210	116 491	116 937	114 654	112 773	110 569	108 450

Remarque : Les valeurs historiques sont des estimations du BRF.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



Ménages bénéficiaires, par objectif

- Le BRF estime que le nombre de ménages bénéficiant de mesures de prévention et de stabilisation a atteint son niveau maximal en 2023-2024.
- Le nombre de ménages en situation d'itinérance bénéficiant d'une aide au logement et d'autres formes d'assistance a atteint son niveau maximal en 2024-2025.

Objectif	Données historiques (ménages)				Projections du BRF (ménages)		
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Empêcher les ménages à risque de se retrouver en situation d'itinérance	96 906	113 997	106 195	104 147	103 013	101 000	99 064
Fournir un soutien visant à stabiliser la situation des ménages en situation d'itinérance	70 192	92 890	89 975	86 722	80 431	78 859	77 348
Offrir une aide au logement et une aide afférente au logement visant à aider les ménages à sortir de l'itinérance	15 565	18 392	26 258	25 753	25 439	24 942	24 464

Remarque : Les valeurs historiques sont des estimations du BRF.
Source : Analyse par le BRF des renseignements fournis par le MAML.



La population en situation d'itinérance en Ontario



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario | fao-on.org/fr

Liste nominative

- En mars 2021, la province a exigé que les municipalités de l'Ontario mettent en œuvre une liste nominative afin d'énumérer et de saisir les données démographiques concernant leur population en situation d'itinérance et d'aider les personnes dans cette situation à accéder aux services et aux organismes de soutien.
- Il est important de noter que la liste nominative représente la population « connue » en situation d'itinérance en Ontario et ne reflète pas l'ensemble de la population en situation d'itinérance. Cela s'explique par la présence de personnes en situation d'itinérance cachée, dont les municipalités n'ont pas connaissance, ainsi que de personnes qui n'ont pas consenti à figurer sur la liste nominative.



BRF

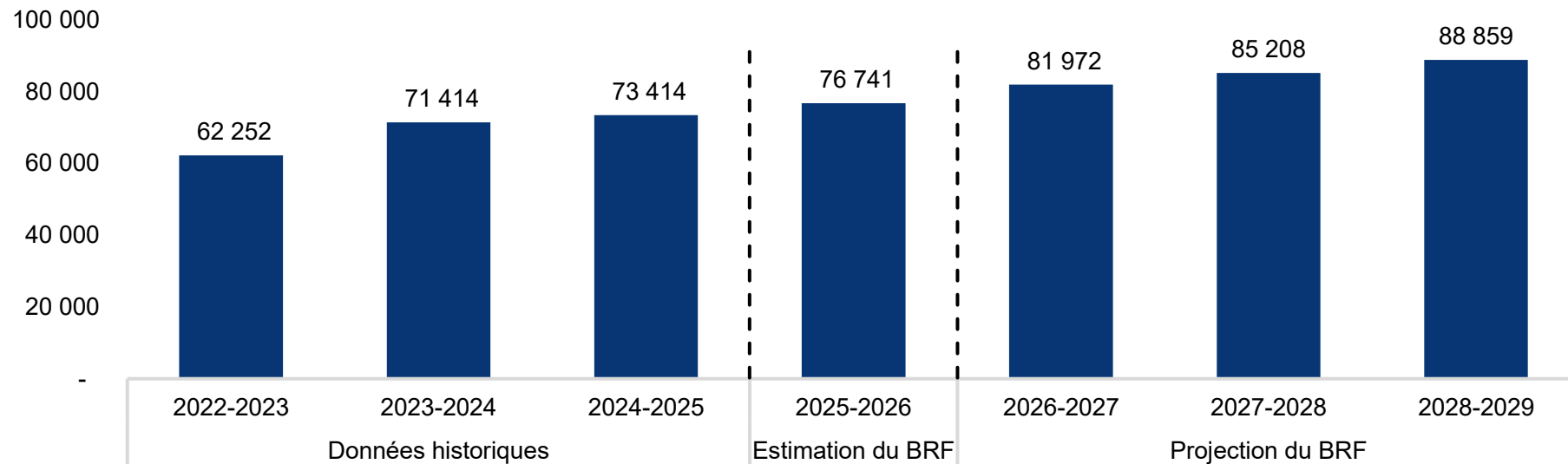
Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Tendances historiques et perspectives

- De 2022-2023 à 2025-2026, la population connue en situation d'itinérance a augmenté de 23,3 %, en raison de la baisse de l'abordabilité du logement et d'une forte croissance démographique, cette hausse ayant été partiellement compensée par l'élargissement des mesures provinciales de soutien aux personnes en situation d'itinérance et en matière de logement, ainsi que par une augmentation des aides financées par le gouvernement fédéral destinées aux demandeurs d'asile en 2025-2026.
- Le BRF prévoit que, de 2025-2026 à 2028-2029, la population connue en situation d'itinérance augmentera de 15,8 %, à mesure que la croissance démographique ralentira et que l'accessibilité au logement s'améliorera, une hausse partiellement compensée par la diminution des mesures provinciales de lutte contre l'itinérance et par une croissance plus lente des mesures provinciales de soutien au logement.

Personnes



Remarque : La liste nominative présente des limites importantes : une sous-représentation potentielle de la population totale en situation d'itinérance, y compris des personnes qui n'ont pas consenti à figurer sur la liste nominative, ainsi que des personnes en situation d'itinérance cachée dont les municipalités ignorent l'existence; le décompte en double dans la liste nominative des personnes qui ont déménagé d'une municipalité à l'autre; ainsi que les modifications et raffinements aux processus de collecte des données apportés par les municipalités pouvant réduire la comparabilité des données au fil du temps.

Source : Données de la liste nominative fournies par le MAML et calculs du BRF.



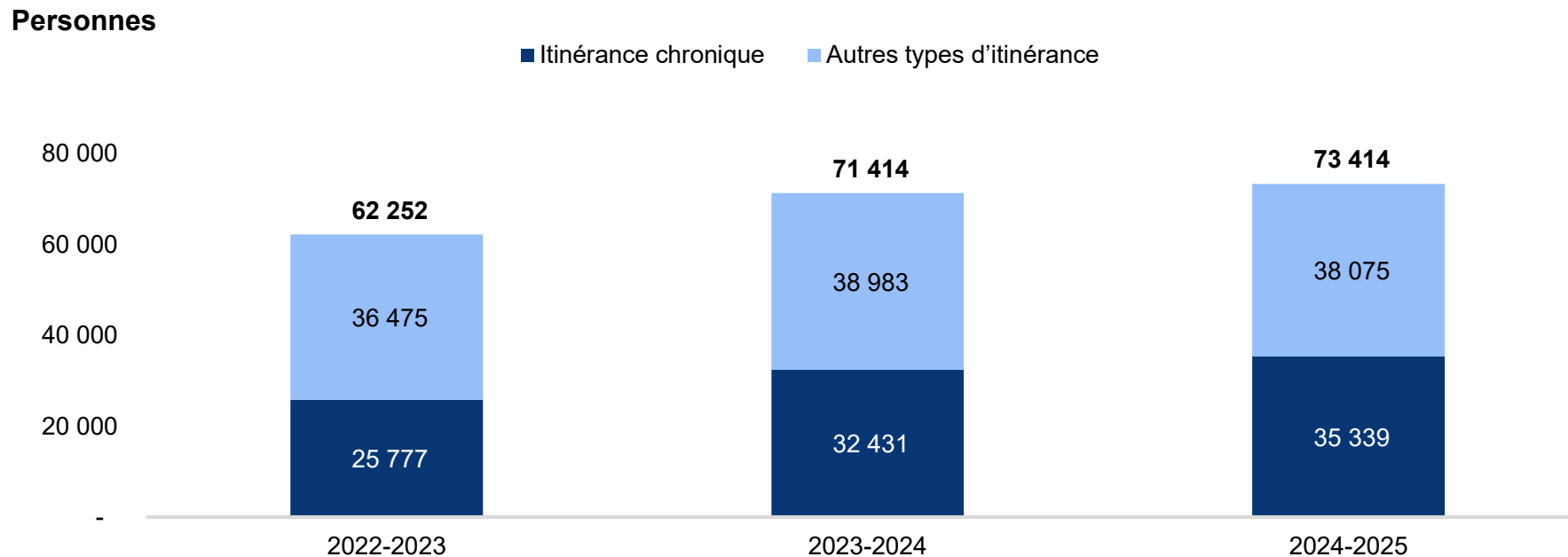
BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Types d'itinérance

- En 2024-2025, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, la liste nominative a recensé 73 414 personnes en situation d'itinérance en Ontario, dont :
 - 35 339 personnes se sont retrouvées en situation d'itinérance chronique, soit une hausse de 37,1 % par rapport à 2022-2023.
 - 38 075 personnes ont connu d'autres formes d'itinérance, soit une hausse de 4,4 % par rapport à 2022-2023.



Remarque : La liste nominative présente des limites importantes : une sous-représentation potentielle de la population totale en situation d'itinérance, y compris des personnes qui n'ont pas consenti à figurer sur la liste nominative, ainsi que des personnes en situation d'itinérance cachée dont les municipalités ignorent l'existence; le décompte en double dans la liste nominative des personnes qui ont déménagé d'une municipalité à l'autre; ainsi que les modifications et raffinements aux processus de collecte des données apportés par les municipalités pouvant réduire la comparabilité des données au fil du temps.

Source : Analyse par le BRF des données de la liste nominative fourni par le MAML.



Analyse démographique

- Sur les 73 414 personnes ayant connu l’itinérance figurant sur la liste nominative en 2024-2025 :
 - 9 803 (13,4 %) étaient des jeunes et 63 611 (86,6 %) étaient des adultes;
 - 9 695 (13,2 %) se sont identifiés comme autochtones et 63 719 (86,8 %) ne se sont pas identifiés comme autochtones.

Catégorie démographique	Personnes			Variation (de 2022-2023 à 2024-2025)	Pourcentage de changement (de 2022-2023 à 2024-2025)
	2022-2023	2023-2024	2024-2025		
Jeunes	7 765	9 042	9 803	2 038	26,2
Adultes	54 487	62 372	63 611	9 124	16,7
Total	62 252	71 414	73 414	11 162	17,9
Autochtones	8 504	9 075	9 695	1 191	14,0
Non autochtones	53 748	62 339	63 719	9 971	18,6
Total	62 252	71 414	73 414	11 162	17,9

Remarque : Le terme « jeunes » désigne les personnes en situation d’itinérance âgées de moins de 25 ans et vivant de façon indépendante de leurs parents ou de leurs aidants. Le terme « adultes » désigne les personnes en situation d’itinérance âgées de 25 ans et plus. Toutefois, ce terme peut également englober certains enfants de moins de 16 ans accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs. La liste nominative présente des limites importantes : une sous-représentation potentielle de la population totale en situation d’itinérance, y compris des personnes qui n’ont pas consenti à figurer sur la liste nominative, ainsi que des personnes en situation d’itinérance cachée dont les municipalités ignorent l’existence; le décompte en double dans la liste nominative des personnes qui ont déménagé d’une municipalité à l’autre; ainsi que les modifications et raffinements aux processus de collecte des données apportés par les municipalités pouvant réduire la comparabilité des données au fil du temps.

Source : Analyse par le BRF des données de la liste nominative fourni par le MAML.

Analyse géographique

- La liste nominative recense les personnes en situation d'itinérance par région de gestion des services. La majorité des personnes en situation d'itinérance en Ontario se trouve dans les grands centres urbains. En 2024-2025, la ville de Toronto a enregistré le plus grand nombre de personnes en situation d'itinérance, soit 19 462.

Région de gestion des services	Personnes			Variation (de 2022-2023 à 2024-2025)	Pourcentage de changement (de 2022-2023 à 2024-2025)
	2022-2023	2023-2024	2024-2025		
Ville de Toronto	21 192	21 369	19 462	-1 730	-8,2
Ville d'Ottawa	7 882	10 934	9 431	1 549	19,7
Ville de London	3 868	4 126	4 576	708	18,3
Ville de Windsor	2 606	2 922	4 007	1 401	53,8
Ville de Hamilton	3 716	3 674	3 744	28	0,8
Ville de Simcoe	2 580	3 204	3 504	924	35,8
Municipalité régionale de Peel	1 721	3 033	3 279	1 558	90,5
Municipalité régionale de Niagara	2 914	3 230	2 709	-205	-7,0
Municipalité régionale de York	1 388	2 006	2 493	1 105	79,6
Municipalité régionale de Durham	861	1 261	1 987	1 126	130,8
Tous les autres	13 524	15 655	18 222	4 698	34,7
Total	62 252	71 414	73 414	11 162	17,9

Remarque : La liste nominative présente des limites importantes : une sous-représentation potentielle de la population totale en situation d'itinérance, y compris des personnes qui n'ont pas consenti à figurer sur la liste nominative, ainsi que des personnes en situation d'itinérance cachée dont les municipalités ignorent l'existence; le décompte en double dans la liste nominative des personnes qui ont déménagé d'une municipalité à l'autre; ainsi que les modifications et raffinements aux processus de collecte des données apportés par les municipalités pouvant réduire la comparabilité des données au fil du temps.
Source : Analyse par le BRF des données de la liste nominative fourni par le MAML.



Analyse géographique : nombre de personnes par 100 000 habitants

- Après rajustement en fonction de la taille de la population, quatre des dix régions de gestion des services présentant les taux d'itinérance les plus élevés se trouvaient dans le Nord de l'Ontario. Le taux d'itinérance le plus élevé en 2024-2025 a été enregistré dans le district de Cochrane, lequel comptait 1 097 personnes en situation d'itinérance pour 100 000 habitants.

Région de gestion des services	Personnes par 100 000 habitants			Variation (de 2022-2023 à 2024-2025)	Pourcentage de changement (de 2022-2023 à 2024-2025)
	2022-2023	2023-2024	2024-2025		
District de Cochrane	525	793	1 097	571	108,7
District de Rainy River	308	427	834	526	170,9
Ville de Windsor	569	617	824	255	44,8
Ville d'Ottawa	722	971	809	87	12,1
District de Nipissing	552	988	804	251	45,5
Ville de Brantford	739	777	793	54	7,3
Ville de London	706	728	787	81	11,5
Ville de Kingston	687	706	695	7	1,1
Comté de Lennox et d'Addington	151	154	649	498	329,2
District de Thunder Bay	976	611	604	-372	-38,1
Tous les autres	343	373	374	31	9,2
Total	406	451	452	46	11,4

Remarque : La liste nominative présente des limites importantes : une sous-représentation potentielle de la population totale en situation d'itinérance, y compris des personnes qui n'ont pas consenti à figurer sur la liste nominative, ainsi que des personnes en situation d'itinérance cachée dont les municipalités ignorent l'existence; le décompte en double dans la liste nominative des personnes qui ont déménagé d'une municipalité à l'autre; ainsi que les modifications et raffinements aux processus de collecte des données apportés par les municipalités pouvant réduire la comparabilité des données au fil du temps.
Sources : Analyse par le BRF des données de la liste nominative fournies par le MAML et Statistique Canada, Estimations de la population, 1er juillet, selon la division de recensement, limites de 2021, Tableau [17-10-0152-01](#).



Merci.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario) M4W 3E2
416.644.0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

